

**Zeitschrift:** Mobile : la revue d'éducation physique et de sport  
**Herausgeber:** Office fédéral du sport ; Association suisse d'éducation physique à l'école  
**Band:** 3 (2001)  
**Heft:** 5

**Artikel:** La prévention au service de la sécurité  
**Autor:** Cuvit, François  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-995291>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

La vague du roller a déferlé sur la ville. Danger?

## La prévention au service de la sécurité

300 000 accidents liés au sport enregistrés chaque année: un chiffre alarmant qui incite des institutions comme le Bureau de prévention des accidents à prendre des mesures concrètes: La campagne de prévention «I protect myself», mise en place cette année et destinée aux adeptes du roller inline, en est une. Le plaisir oui, mais pas au détriment de la sécurité.

François Cuvit

**L**e patin en ligne a connu un véritable boom ces dernières années. Il draine des adeptes de tous âges et plaît aussi bien aux sportifs qui souhaitent améliorer leur condition physique qu'aux personnes qui aiment s'aérer pendant leur temps libre. Il suffit d'observer occasionnellement cette nouvelle génération de patineurs pour se rendre compte que bon nombre d'entre eux circulent de façon assez irresponsable, sans équipement de protection et à une vitesse qui ne correspond pas toujours à leurs capacités. Ce genre de comportement est source de danger. Le cas de l'automobiliste qui, en pleine nuit, se retrouve face à un patineur tout de noir vêtu, est un classique du genre. Pour prévenir ce genre de situations, le bpa s'est fixé deux objectifs: d'une part amener davantage d'adeptes du roller à porter un équipement de protection et, d'autre part, les sensibiliser aux avantages de l'éclairage passif. Le groupe visé est celui des 15 à 35 ans, tranche d'âge la plus touchée par les accidents selon les statistiques.

### Une campagne panachée

Le bpa n'a pas ménagé ses efforts. Un logo et un spot télévisé ont été spécialement conçus et réalisés pour cette campagne. Une campagne qui s'appuie aussi sur des annonces, des communiqués de presse, un prospectus en trois langues auquel ont été joints des bandes réfléchissantes et un site internet ([www.bpa.ch](http://www.bpa.ch)).

Par ailleurs, le bpa a lancé un concours dans l'idée d'intensifier le contact direct avec son public cible. L'année dernière déjà, il avait réussi à toucher plusieurs milliers de personnes

grâce à un simple quiz. Il dispose en outre d'un stand d'information présent lors de grands rassemblements tels que la Swiss Inline Cup.

### Documentation spéciale pour les écoles

Le bpa est également actif dans les écoles. En mettant des fiches d'informations et de travail à la disposition des enseignants, il contribue de façon constructive à la prévention des accidents. Les personnes qui enseignent l'éducation physique peuvent se référer à une documentation complète, intelligemment conçue et agréablement présentée pour préparer leurs leçons de roller inline. Ces leçons, divertissantes et variées, visent à faire acquérir aux élèves des habiletés de base qu'il convient ensuite d'automatiser, à les sensibiliser aux dangers qu'ils apprennent à anticiper et à prévenir. Du même coup, on les encourage à pratiquer une activité physique et sportive. Car les enfants qui sont initiés de façon compétente à ce sport vont ensuite le pratiquer pendant leurs loisirs – c'est du moins ce qui serait souhaitable car le inline a l'avantage de contribuer au développement des qualités de coordination et à l'amélioration de la condition physique tout en ménageant les articulations. Dans le même temps, on encourage aussi, et de façon ciblée, la prophylaxie des accidents en permettant aux élèves d'acquérir les techniques de base nécessaires à la maîtrise du patin à roulettes en ligne et de faire leurs premières expériences dans des conditions optimales. Parmi les techniques enseignées, on trouve celles du virage, du freinage et de la chute contrôlée qui ont de plus l'avantage de démontrer l'utilité et la nécessité des équipements de protection.

# service



## Rouler couvert

**L**e risque de blessure et la gravité de celle-ci dépendent de la façon dont le patineur se protège. Si l'on examine les statistiques relatives au port des équipements de protection, on comprend vite pourquoi le bpa redouble ses efforts d'information sur ce plan: l'année dernière, seuls 4% des adeptes du roller qui circulaient sur la voie publique portaient un équipement de protection complet comprenant casque, coudières, protège-poignets et genouillères. Ils étaient 43% à rouler sans aucune protection. Les skateboarders quant à eux étaient 98% à se passer d'équipement de protection contre 97% d'utilisateurs de mini-

trottinette. Si l'on dissèque les éléments d'équipement portés, on constate que seuls 7% des patineurs portent un casque sur la voie publique, alors que dans les skate-parks, ils sont 44% à se protéger la tête. A noter quand même que 96% des rollers qui circulent sur nos routes disposent d'un système de freinage.

Au fond, ce serait aux champions qui disputent des compétitions et qui sont de ce fait médiatisés de donner l'exemple. Mais, comme chez les cyclistes, ils sont généralement les premiers à rouler sans équipement de protection. «Bien évidemment, ça nous rendrait service que les vedettes donnent le bon exemple», relève Othmar Brügger. Le bpa essaie dans cette perspective de plaider sa cause auprès de la Fédération de roller skating et du pool des équipementiers. «Cette année par exemple, lors de la Coupe d'Allemagne, tous les compétiteurs étaient tenus de porter un équipement de protection. Ce genre de règles serait également très bénéfiques chez nous pour promouvoir l'image du inline car personne n'aime voir des coureurs tout cabossés», ajoute M. Brügger. Une évolution réjouissante se dessine, soit dit en passant, chez les snowboardeurs: la saison dernière, on a vu de nombreux champions porter un casque lors des compétitions. Résultat: ils ont vite été imités par les amateurs. «Pas seulement pour se protéger», relève Othmar Brügger, «mais parce que, tout à coup, c'était cool de porter un casque!»

## Risque d'accident réduit

**I**l est réjouissant de constater que le boom du inline a amené un très grand nombre de non sportifs à prendre l'air et à se débrouiller davantage physiquement. Selon Othmar Brügger du service Sport du bpa, les vendeurs d'articles de sport ont écoulé près de 300 000 paires de patins en ligne au cours des cinq dernières années de sorte qu'on peut partir de l'idée qu'environ 1 million de personnes pratiquent ce sport en Suisse. En 1999, notre pays a enregistré, selon l'estimation du bpa, 13 500 accidents de inline dont 2 mortels (contre 88 750 dans les jeux de ballon). Malgré tout, Othmar Brügger estime que le risque lié à la pratique du inline est tout à fait comparable à celui des autres disciplines sportives. Comme le nombre de patineurs est très élevé, le nombre de blessés en termes absolus l'est également.

**Renseignements complémentaires et commande de documents d'information:** [www.bpa.ch](http://www.bpa.ch) ou [sport@bfa.ch](mailto:sport@bfa.ch) ou encore au numéro 031/390 21 61.